VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, LE 22 MARS 1900,

—LA—

Magnifique Propriete

CONNUE COMME LA PLANTATION

EVERGREEN

CONTENANT ENVIRON

1800 ARPENTS, AVEC LE bétail, les wagons, les ustensiles de fermage et sucrerie de première classe.

—UNE DES

PLANTATIONS SUCRIERES

LES PLUS SPLENDIDES, LES MIEUX EQUIPEES ET LES PLUS PRODUCTIVES DANS L'ETAT.

Sur la rive droite du fleuve Mississippi, au-dessus de la ville de Plaquemine, paroisse Iberville,

ENTRE CES FAMEUX ENDROITS LES

Plantations St-Louis et Rebecca

—ET—

Ayant des facilités exceptionnelles pour le transport de ses produits

PAR EAU ET PAR RAIL

LE CHEMIN DE FER

TEXAS & PACIFIC

Courant au travers de la propriété.

—UNE DES PLUS—

GRANDES OCCASIONS

Qui se soit jamais offerte au public comme placement dans le plus

Productif des placements,

—ET LA—

Résidence substantielle en briques à deux étages.

Nos 627 et 629 RUE RACE,

Entre St-Thomas et Religieuse.

SUCCESSION DE MME ELIZABETH E. STONE, FEMME DE M. HENRY H. BAKER.

No 61,241.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, Nouvelle-Orléans Une, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 février 1900 de l'Hon Fred. D. King, juge de la susite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. La magnifique plantation sucrière Evergreen, située sur la rive droite du fleuve Mississippi, paroisse d'Iberville, Louisiane, ayant 18 1|4 arpents de face sur 80 arpents de profondeur, contenant 1835 arpents de superficie, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, bétails, wagons, ustensiles, sucrerie, écurie, etc., spécialement décrits comme suit:

(A). Une certaine Plantation étant et située dans la paroisse d'Iberville sur la rive droite du fleuve Mississippi, à trois milles environ au-dessous du Bayou Plaquemine, mesurant 18 arpents de face au dit fleuve et 80 arpents ou à peu près de profondeur, borné au-dessus par les terres autrefois appartenant à Hynes & Craighead, et au-dessous par les terres autrefois appartenant à Paul Dupuy.

(B) Un certain morceau de terre, étant et situé dans la paroisse d'Iberville sur la rive droite du Mississipi, étant la moitié supérieure d'une plantation sucrière connue comme la Plantation Provan; la dite moitié supérieure mesurant six et un quart arpents en face du dit fleuve sur 80 arpents de profondeur, borné au dessus par les terres ci-dessus décrites et au dessous par l'autre moitié de la dite plantation Provan appartenant autrefois à Mme Thomas R Lawes.

(C) La moitié du suivant décrit morceau de terre étant et situé dans ladite paroisse d'Iberville, dans le fond de ladite plantation Provan, et désigné comme suit à savoir: les lots un, deux et trois de la section 99, territoire 9 de la rangé 12 Est contenant 114,85-100 acres; les lots deux, trois quatre et cinq de la section No 3 territoire 10 de la rangée 12 Est, contenant 401,24—100; faisant tous les dits lots 516 09—100 acres; la dite moitié des dits lots contenant conséquemment 258.44 1|2—100 acres avec l'exception d'un morceau de terre triangulaire se trouvant en arrière des terres premièrement ci-dessus décrites appartenant au défunt John P. R. Stone et la Plantation Craighead, et contenant 32 1|2 acres de superficies réclamés aussi par Craighead. Le total des terre a donné une étendue superficielle de 750 arpents, plus ou moins; lesdites terres comprenant toutes les terres acquises par le vendeur dudit défunt John P. R. Stone, de Mme Thomas R. Lawes, le 14 août 1869, par acte passé pardevant Austin Hunt, alors un notaire dans ladite paroisse d'Iberville, Les améliorations comprenant une résidence en bois, élevée, contenant galeries 6 chambres, cuisine, écurie et dépendances, La maison de l'économe, la forge, maison simple et double pour les travailleurs et la forge.

La sucrerie est une bâtisse en briques avec hangar à wagon contigu. Elle est équipée avec moulin complet a six rouleaux construits par le "Whitney Iron Works" en 1894; le moulin de façade 4 1|2 sur 28, l'arrière du moulin 4 1|2 sur 30. Il est du type bouilloire ouverte centrifuge, avec un moulin de six rouleaux, jet de vapeur ouverte, trois centrifuges Hepworth, une batterie de bouilloires Sterling et une batterie de brule bagasse de Burthe, le tout en bon état et prêts au service immédiatement.

2. Les effets meubles comprenant 65 mulets, 32 charrues à 2 mulets, 8 charrues à quatre mulets, 1 charrue de main gauche à quatre mulets, 1 lister, 4 charrues à deux mulets en avant, 2 charrues à quatre mulets en avant, 1 sous sol à deux mulets, 11 charrues à double pelle, 4 cultivateurs à double pression, 2 machines d'Avery lay-by attachement de cultivateur combiné, 3 bêches de souche, 2 bêches écoucheuses d'Avery, 2 herses à charnières à deux mulets, 42 herses à mulets, 1 carretet à cane, 12 wagons à cane à quatre mulets 3 wagons à cane à 4 mulets, 2 charrettes à bagasse, 10 dragues à rail-au, 2 rateaux peavine de Randolph, 1 rateau en acier pour foin, 1 machine mobile adrienne, 2 distributeurs de graines à coton, 1 semeneteur d'engrais, 1 bouilloire portative de 10 chevaux, 6 bêches, 10 sarcloirs, 50 couteaux à canes, 26 tonneaux de farine de graines de coton, 1 décaine de brouettes, 1 lot de maïs, 1 lot de foin, 1 lot de charbon, 1 lot d'outils de forgeron, 1 lot de harnais pour 60 mulets, 1 lot de tuyaux et pompe, d'après l'inventaire enregistré.

3. Sur l'extrémité supérieure est le magasin, une bâtisse en bois à un étage.

Deux cent quatre-vingts acres sont plantés et 125 acres en sencheas de première année et la terre est supérieurement desséchée. La propriété est dans une condition de première classe, montrant le soin qu'on en a pris et est maintenant susceptible de produire une grande récolte. Les récoltes produites en cet endroit sont notées dans tout l'Etat pour leurs qualité et grandeur. C'est une propriété qui se paiera elle-même en très peu d'années. Sa position est une des meilleures sur la côte, étant à environ deux milles au-dessous de la ville de Plaquemine ayant le fleuve en face et le chemin de fer T. & P. le traversant, ainsi garantissant les meilleurs taux pour le transport de ses produits. Cela est précisément le genre de placement que veut le capitaliste qui désire de rapides et grands rapports. Il est rare qu'une telle propriété se trouve sur le marché, et son acquisition est seulement rendue possible par les opérations des lois de la nature aussi ceux qui ont des capitaux ne devraient pas tarder à faire un sage placement

4. La résidence substantielle double à deux étages, en briques, Nos 627 et 629 rue Race, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Robin, St. Thomas et Religieuse, contenant 8 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan fait par C. A. De Armas, architecte, daté le 13 avril 1868, déposé en l'étude de O. L. Kernion, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 22 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans un voisinage bien peuplé, commandant des locataires constants, en fait un placement sûr et productif. Elle est près des lignes de chars et autres avantages et à un ilet de ce beau parc public, la place Annonciation.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1900 en plus et au dessus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sont requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais des acquéreurs.

Fakerson et Tobin, avocats.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente Residence

A Deux Etages en Bois

ET

Vastes terrains d'ornement

No 2139 AVE. ESPLANADE,

Coin Nord-est de la rue Miro,

UN DES PLUS

BEAUX EMPLACEMENTS

De cette Superbe Avenue,

—ET DE—

Magnifique sites pour bâtir,

Sur les rues Miro et Kerlerec.

Succession de Mme Julia A. Chambers.

No 61,193—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.—JEUDI le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King Juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

1. L'excellente résidence en bois à deux étages, No 2139 avenue de l'Esplanade à l'encoignure nord-est de la rue Miro, dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Miro et Galvez. Elle est retirée de la banquette, sous une barrière en briques et en fer, et contenant galeries sur la façade, le côté et le fond, un vestibule de 10 pieds, escaliers sur la façade, salons doubles, salle à manger, deux offices, cuisine, deux chambres extra et escalier dans le fond au rez de chaussé, galeries sur la façade, le côté et dans le fond, vestibule, sept chambres à coucher, latrines et chambre à bain au premier étage Les manteaux des cheminées dans les chambres principales sont en marbre. Les vastes terrains sont désignés par la lettre C. sur un devis d'arpentage par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 1er février 1900, d'après lequel ils mesurent 76 pieds, 4 lignes de face à l'avenue Esplanade, 105 pieds 7 pouces et 2 lignes en largeur sur la ligne du fond, 164 pieds de profondeur et de face à la rue Miro et 166 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Galvez. Les terrains sont couverts de lits de rosiers, pelouses et promenades. Une bonne résidence dans un aussi superbe voisinage que l'on puisse désirer.

2. Les deux beaux lots à bâtir, dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par la lettre A sur le devis sus mentionné, par Grandjean, d'après lequel ils mesurent 52 pieds de face à la rue Miro, 52 pieds 9 pouces et 1 ligne de largeur sur la ligne du fond sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers l'avenue de l'Esplanade, et 114 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté. Joli site de résidence dans un voisinage désirable.

3. Le joli lot à bâtir situé dans le même district et ilet que les deux ci dessus décrites propriétés, désigné par la lettre A sur le devis sus mentionné, par Grandjean, d'après lequel ils mesurent 52 pieds de face à la rue Miro, 52 pieds 9 pouces et 1 ligne de largeur sur la ligne du fond sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers l'avenue de l'Esplanade, et 114 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté. Joli site de résidence dans un voisinage désirable.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et tercer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mars —10 18 25—avril 1 8 12

M. C. Smith,

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli lot sur l'avenue Ursulines

En l'affaire de la succession de François Lacroix.

No 9804—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans— Division D.

PAR M. C. SMITH, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 22 mars 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue commune, en vertu d'un ordre daté le 16 février 1900 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, agissant pour l'Hon N. H. Righton, juge de la Division D maintenant absent pour cause de maladie, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 433, borné par l'avenue Ursulines, les rues Rendon, St Philippe et Lopez, désigné comme lot No 8, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à l'avenue Ursulines sur 100 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900, faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payer l'acte de vente pardevant Fergus Kernan notaire public, incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur.

18 fev—18 25—mars 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence,

Avec Vastes Terrains, dans un Voisinage Aristocratique,

2717 rue Chestnut,

entre les rues Washington et Quatrième

—ET—

Neuf Bons Lots à Bâtir

Dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Palmyre, St. Patrick et Bernadotte.

Succession de G. A. Seaver.

No 61,022—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 10 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

L'élégante résidence en bois, à deux étages, 2717 rue Chestnut, entre les rues Washington et Quatrième, retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade, grand vestibule au centre, salon, librairie, conservatoire, salle à manger, office, cuisine, 5 chambres à coucher, chambre à bain, chambre à bois, chambre à malles, deux chambres à domestiques, etc. Les terrains sont couverts de gazon, avec passage, et dans le fond une écurie à deux étages, hangar et trois citernes. Le salon, la librairie, deux chambres à coucher sont agréablement tapissées et des manteaux de cheminées en marbre.

Le terrain est de plus décrit comme suit:

A. Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Quatrième et Washington, désigné par la lettre A, sur un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 12 mars 1869, annexé à un acte passé pardevant S. Magner, ancien notaire, le 14 juin 1870, et mesurant 54 pieds 7 pouces 4 lignes à la rue Chestnut, sur 128 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles et est situé sur la rue Chestnut, à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington, le tout plus ou moins.

B. Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et ilet et contigus à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les lettres C. et D, sur un plan dressé par D. E. Seghers, architecte, le 12 mai 1883, une vraie copie duquel est annexée à un acte passé pardevant F. D. Seghers, ancien notaire le 12 juin 1883, et mesurant d'après ce'a, chacun 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes, parallèles le tout plus ou moins.

La propriété a une façade totale de 104 pieds à la rue Chestnut sur 128 pieds de profondeur sur un côté et 102 pieds sur l'autre côté. Ils sont dans une des parties les plus aristocratiques de la ville, sont entourés des élégantes résidences de nos citoyens les plus éminents. Une situation idéale pour une école ou une académie de première classe.

2 Neuf (9) certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 232 borné par l'avenue Cleveland (autrefois rue Jackson ou Gasquet) Palmyre, St Patrick et Bernadotte désignés par les Nos 1 à 9 sur un plan de L. Reisenstein, daté le 16 avril 1862, déposé en l'étude de P. C. Cuvelier, ancien notaire en cette ville pour référence et mesurant chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte. Une excellente chance pour spéculation

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets de l'acquéreur portant 6 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénation et 5 pour cent honoraires d'avocat et vente sans évaluation en cas de procès pour forcer le paiement desdits billets, l'assurance et le transfert de la police au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte et les billets.

Chas. F. Claiborne, avocat.

10mars—10 11 17 24 31—avril 7 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements Rémunératifs

Dans des propriétés du Deuxième District bien louées.

Les trois cottages simples Nos 1801 et 1803 rue St-Philippe et 1011 rue Derbigny, seront vendus en bloc.

Aussi, le joli cottage double, 1512 et 1516 rue Ste-Anne.

Interdiction de Rosa Marcus.

No 89,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 3 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres datés respectivement les 9 et 23 février 1900 les deux de l'Hon. Geo H Théard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1°. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 227, borné par les rues St-Philippe, Derbigny, Roman et Ursulines, désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, d'puté voyer de ville, avril 1886 et mesurant 42 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny.

Les améliorations sont connues par les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe et 1011 rue Derbigny et sont décrites comme suit:

Les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe sont des cottages simples et contiennent chacun trois chambres et dans le fond une bâtisse à deux étage—chaque bâtisse contenant quatre chambres citerne dans la cour, etc.

Le No 1011 rue Derbigny est un cottage simple contenant quatre chambres, pantry, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B", sur un plan par J. A. d'Hémécourt, député voyer, le 5 mai 1860, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Villeré et Robertson, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par les Nos 1512 et 1516 rue Ste. Anne et comprennent le bon cottage double contenant de chaque côté 2 chambres et cuisine et à l'arrière du lot une bâtisse à deux étages contenant de chaque côté 2 chambres, citerne dans la cour, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites rapportent de gros revenus et sont constamment en demande.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente à crédit et comme le syndic pourra requérir 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication, et l'acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur.

Charles A Butler, syndic.

11 mars—11 18 25 avril 1 8 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR, MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI 12 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoé, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et als No 61,032 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciaciation, Constance, Calliope et Gaiennie contenant galeries vestibules, 10 chambres, citerne, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks anciens notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et tercer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mars —10 18 25—avril 1 8 12

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Une occasion sans pareille pour acquérir un des sites manufacturiers les mieux situés dans toute la ville, vis à vis des chantiers Stuyvesant du Chemin de Fer Central des Illinois, comprenant l'ilet entier (un lot excepté) rues Tchoupitoulas, Delachaise Chippewa et l'avenue Louisiana, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, connues comme la Fabrique de Châssis et Jalousies du Sixième District; aussi les machines, bouilloires, machines à vapeur outils en usage dans de semblables fabriques. In re Otto Manske, en banqueroute, No 145 Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet.

JEUDI, 12 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Frank D. Chrétien, référé en banqueroute daté le 8 mars 1900, dans l'affaire de Otto Manske, en banqueroute la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Le site manufacturier le mieux situé, connu comme la fabrique de châssis et jalousies du Sixième District, comprenant l'ilet entier (un lot excepté) borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise Chippewa et l'avenue de la Louisiane, et de plus décrit comme suit:

Douze (12) certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Delachaise et l'avenue de la Louisiane et désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et la lettre A, sur un plan par E. Pilié, voyer, le 14 décembre 1892 et mesurant comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delachaise et Chippewa, et mesurant 33 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur dans le fond et de façade à la rue Chippewa, 94 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur et de façade à la rue Delachaise et 102 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2. Les lots Nos 2 a 7 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 33 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur dans le fond et façade à la rue Chippewa par la suivante profondeur à savoir:

Le lot No 2 a 102 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 1 et 111 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 3. Lot No 3 a 114 pieds 10 pouces 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 4. Le lot No 4 a 128 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 5. Le lot No 5 a 137 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot No 6. Le lot No 6 a 145 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 7. Le lot No 7 a 58 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 6 et 94 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 8 et borné dans le fond par le lot A. Ledit lot A mesurant 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun 33 pieds 1 pouce 5 lignes à la rue Tchoupitoulas 32 pieds de largeur dans le fond sur la profondeur suivante. Le lot No 9 a 102 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 8 et 111 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 10. Le lot No 10 a 111 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 9, et 120 pieds 1 pouce de profondeur et façade à l'avenue de la Louisiane et formant l'encoignure de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue de la Louisiane. Les lots Nos 11 et 12 sont contigus et mesurent ensemble 60 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 12 formant l'encoignure de la rue Chippewa et de l'avenue de la Louisiane, le tout dédits lots formant l'ilet entier borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Delachaise et l'avenue de la Louisiane avec l'exception du lot No 8 n'appartenant pas à ladite banqueroute

2° Les machines contenues dans la ci-dessus décrite propriété consistant en bouilloires et autres machines en général en usage dans les fabriques de châssis et jalousies, ensemble avec tous les outils nécessaires pour le travail desdites machines.

Une occasion sans égale est offerte aux capitalistes d'acquérir un des plus beau site manufacturiers de toute la ville La propriété est vis à vis des grands chantiers Stuyvesant de la Compagnie Centrale du chemin de fer de l'Illinois.

Conditions—Pour les machines, comptant, pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en 1, 2 et 3 versements égaux annuels portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, lesdits versements devant être représentés par les billets de l'acquéreur à l'ordre de endossés par lui même et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente à crédit et comme le syndic pourra requérir 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication, et l'acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur.

Charles A Butler, syndic.

11 mars—11 18 25 avril 1 8 à date

J. H. O'Connor & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEURS ET SPECULATEURS, ATTENTION!

Une Rare Occasion d'Acquérir

Les fameux terrains de plaisir et endroit de pique-nique, connus comme le

"PARC LOEPERS,"

Comprenant un ilet entier sur la ligne du Chemin de Fer du FORT ESPAGNOL, et à seulement deux ilets de la rue du CANAL.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Succession de Adolph C. Loeper.

No 61055—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, le 22 mars 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé en l'affaire ci-dessus intitulée, le 16 janvier 1900, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, part et intérêt du défunt, Adolphe C. Loeper, étant la moitié indivise (1|2) de, dans et à la suivante propriété, à savoir:

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages à cela appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre et mesurant 3.4 pieds 4 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Conti et Bienville: 300 pieds 9 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Napoléon et Alexandre. Les améliorations sur le dit ilet comprennent un magasin et résidence contenant 6 appendices chambres et pavillon de danse, etc.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la dite propriété. Ensemble avec toutes les clauses de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de 5 0|0 en faveur de l'avocat qui pourrait être employé en cas de procédures judiciaires, le transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets hypothécaires l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et devant payer tous les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte de vente au-dessus et en plus de son enchère, et devant déposer 10 0|0 du prix d'achat comptant au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Emile J. Barnett, notaire.

18fév—18 20 25—mars 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

Propriétés Foncières de Choix

Dans le Sixième District.

Une Résidence Aristocratique,

L'élégante, commode et nouvellement construite résidence en bois à deux étages, avec de vastes terrains ornés, No 2336 rue Marengo, à l'encoignure de la rue Howard.

Deux sites à bâtir de choix,

Rue Marengo, entre les rues S. Liberté et Howard, 60x150.

Un lot de terre de valeur, rue S. Liberté, entre les rues Milan et Marengo.

Un superbe site à bâtir, rue Jeannette, entre les rues State et Eleonora.

Succession de John S. Snedeker.

No 61,025—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI, 28 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 20 février 1900 dans l'affaire et pour le compte de la succession de John S. Snedeker (dossier No 61,025 de ladite Cour) il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1° Une certaine portion ou morceau de terre, ensemble avec toutes les améliorations, qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard (autrefois St-George) Sud Liberté (autrefois Green), Marengo et Milan, désigné comme lots No 9 et 10 et partie du lot No 11, formant l'encoignure des rues Marengo et Howard et mesurant 60 pieds de face à la rue Marengo sur 150 pieds de profondeur et façade à la rue Howard.

Les améliorations comprennent une grande élégante et moderne résidence en bois à deux étages, connue par le Numéro municipal 2336 rue Marengo, subdivisée avec goût dans un vestibule de réception salon admirable, vaste salle à manger, cuisine, office, latrine en porcelaine, etc., et de vastes appartements, bien aérés, chambre à bain, latrine etc., au deuxième étage, ornée de galeries spacieuses sur la façade et le côté, dans une splendide condition récemment construite avec tous les agréments nécessaires, construite retirée de la rue et des lignes du lot. Le fond amélioré par une bâtisse à deux étages en bois, avec chambres à domestiques au-dessus et écurie etc., au rez de chaussée. Banquette pavée la rue en gravois etc., le voisinage excellemment amélioré par de nouvelles et élégantes maisons et augmentant tous les jours en valeur.

2° Les deux splendides lots de terre consistant de un certain morceau ou portion de terre dans le même ilet ci-dessus décrit et désignés comme les lots numérotés 5, 6 et partie du lot No 11, commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Liberté et Marengo, et s'étendant vers la rue Howard. Le lot No 5 mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 150 pieds de profondeur Le lot No 6 est contigu au lot No 5 et s'étendant vers la rue Howard et mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 150 pieds de profondeur.

3° Un certain lot de terre, etc., situé dans le même ilet ci-dessus décrit désigné sur un devis privé, daté le 17 juin 1896 annexé à un acte passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 17 juin 1896, par le No 24 et commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues sud Liberté et Marengo, s'étendant vers la rue Milan et mesurant 30 pieds de face à la rue Sud Liberté sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 28 borné par les rues Jeannette, State, Pitt et Eleonora ledit lot étant désigné par le No 10 et commençant à une distance de 125 pieds de l'encoignure des rues Jeannette et State et mesurant 29 pieds 1 pouce de face à la rue Jeannette au 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue State et 150 pieds sur une ligne sur la ligne de côté du lot No 15; et 29 pieds 10 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Un joli emplacement, augmentant de valeur bon entourage et à proximité de tous les agréments et une désirable section pour l'érection d'une résidence moderne

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par lien du vendeur et hypothèque portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité habituelles.

Actes de vente, incluant les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant F. C. Marx, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un d